

# DE LA RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE À LA RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE



Des CFAA et CFPPA encore plus menacés  
Des personnels encore plus précaires  
Des risques accrus de licenciements

- Parce que la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle instaure la concurrence et constitue déjà une menace forte pour les centres et pour les agents ;
- Parce que le projet de réforme de la fonction publique engagée par le gouvernement constitue une attaque sans précédent contre les services publics et les agents des établissements publics ;
- Parce que ce projet concoure à privatiser certains services et missions publiques ;
- Parce qu'il vise à transformer certains contrats de travail en « contrat de projet » -contrat flexible soumis à l'exécution d'une mission-, augmentant de fait la précarité dans nos centres ;
- Parce qu'enfin les instances de défense des agents (CCPR / CHSCT) doivent pouvoir rester des instances de défense des agents et ne doivent pas devenir des chambres d'enregistrement de plans de licenciements massifs !

**19 MARS 2019**  
**TOUS ET TOUTES MOBILISÉ.ES**